



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 0

Date de publicité :

Reçu en Préfecture le :

Date de mise en ligne :

certifié exact,

**Séance du mardi 8 février
2022
Qe-2022/16**

Aujourd'hui 8 février 2022, à 14h04,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 18h01 à 18h22

Etaient Présents :

Madame Céline PAPIN absente de 17h00 à 18h01

Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 15h45, Monsieur Aziz SKALLI présent jusqu'à 15h50, Madame Catherine FABRE présente jusqu'à 19h00, Madame Pascale ROUX présente jusqu'à 19h43, Madame Véronique SEYRAL présente jusqu'à 19h53, Monsieur Baptiste MAURIN présent jusqu'à 20h15, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES présente jusqu'à 20h40, Monsieur Didier CUGY présent jusqu'à 20h55, Madame Céline PAPIN présente jusqu'à 20h55, Monsieur Marik FETOUH présent jusqu'à 21h21

Excusés :

**Question du groupe Bordeaux en Lutttes proposée par
Monsieur Philippe POUTOU pour associer les salariés aux
décisions politiques qui les concernent**

Monsieur Philippe POUTOU, Conseiller municipal, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Nous pensons que les conditions de travail des postier.e.s, la qualité du service public et les responsabilités écologiques des entreprises sont aussi de la responsabilité des pouvoirs publics et notamment des mairies, en tout cas, par leur positionnement, leurs interventions, par la médiatisation, il est sans doute possible de mettre la pression sur la direction de La Poste, au moins essayer.

Alors que La Poste s'est bien moquée de vous en refusant de rouvrir le bureau de poste des Aubiers (malgré votre promesse), vous avez signé une convention tripartite entre La Poste, Bordeaux Métropole et la ville de Bordeaux.

Les syndicats de La Poste vous ont déjà écrit et rencontré afin de vous demander d'être associés aux prises de décisions. La délibération a été prise entre patron de La Poste et élu.e.s sans associer les salarié.e.s aux prises de décisions qui les concernent pourtant directement.

De plus, nous tenons à rappeler ici la répression syndicale actuellement en cours à La Poste notamment pour Willy et Julien auxquels notre groupe souhaite apporter toute sa solidarité. La Mairie de Bordeaux devrait s'engager contre ce genre d'agissements avec les entreprises avec qui elle fait des partenariats.

De ce fait, nous pensons que la Mairie de Bordeaux doit arrêter cette logique de négocier uniquement avec les patrons qui bien souvent se cachent derrière des décisions de « green-washing » bien loin du réel besoin de changement radical en matière d'écologie.

Monsieur le Maire, comptez-vous par la suite associer les syndicats aux prises de décisions qui concernent les grands groupes avec lesquels vous établissez des conventions ?

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 8 février 2022

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Philippe POUTOU